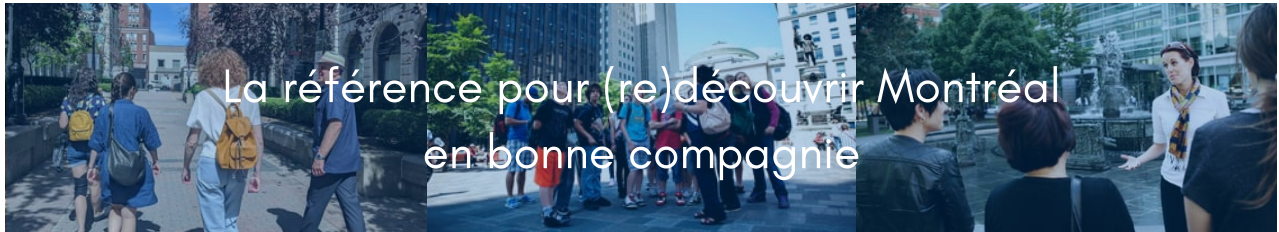




360, rue St-François-Xavier - Bur. 400  
Montréal (Québec) H2Y 2S8  
Tél : 514 844-4021 / 1 800 363-4021  
info@guidatour.qc.ca / www.guidatour.qc.ca



La référence pour (re)découvrir Montréal  
en bonne compagnie

## **Termes et conditions générales**

Nous vous invitons à lire attentivement ce document pour connaître notre politique d'annulation et de modification (applicable sur tout changement demandé sur une réservation, selon le type de services).

### **Services de guide :**

- Sans frais dans un délai de plus de 48 heures ouvrables.
- 50 % des frais dans un délai entre 24 et 48 heures ouvrables.
- 100 % des frais dans un délai de moins de 24 heures ouvrables.

### **Rallées, activités Fantômes Montréal, forfaits d'une journée, activités scolaires réservation d'attraits ou de restaurants :**

- Sans frais dans un délai de plus de 5 jours ouvrables.
- 50 % des frais dans un délai de 2 à 5 jours ouvrables.
- 100 % des frais dans un délai de moins de 2 jours ouvrables.

### **Location de véhicule (mini-bus, autobus, sedan, VUS, etc.) :**

- Sans frais dans un délai de 30 jours et plus.
- Des frais peuvent s'appliquer dans un délai de moins de 30 jours, selon la période de l'année et le type de véhicule. Veuillez communiquer avec nous pour connaître les détails exacts.

### **Nombre de participants pour les activités facturées par personne :**

- Vous devrez nous confirmer le nombre final de participants au plus tard 2 jours ouvrables avant la tenue de l'activité. Autrement, nous prendrons en considération le nombre de personnes prévu initialement, au moment de la réservation.
- Moins de 2 jours ouvrables avant l'activité, nous accepterons une réduction de 10 % du nombre réservé de participants et le 90 % restant vous sera facturé\*.

\* Le nombre minimum de participants requis doit être respecté en tout temps. Non applicable sur les forfaits d'une journée pour lesquels le nombre final confirmé de participants vous sera facturé en totalité. Pour les activités qui incluent le Musée Pointe-à-Callière, la réduction acceptée de 10 % se limite à un maximum de 10 personnes.